

Exclusion totale du charbon thermique dès 2030 dans les investissements du groupe Macif

En tant qu'investisseur responsable, le groupe Macif renforce ses engagements pour mettre fin à son exposition au charbon thermique au niveau mondial dès 2030. Ce choix s'inscrit pleinement dans la politique RSE du groupe Macif de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité mondiale.

Cette stratégie de sortie du charbon thermique consiste à exclure de ses investissements les entreprises qui ne respecteraient pas les critères définis dans sa politique. Elle concerne les investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire l'exploitation de mines de charbon et la production d'électricité à partir du charbon.

Le groupe Macif, en collaboration avec sa filiale de gestion d'actifs OFI Asset Management, a adopté les seuils retenus par la liste de référence GCEL* de l'ONG Urgewald et n'investira donc plus dans les émetteurs :

- **qui tirent plus de 30 % de leur chiffre d'affaires des activités de production ou d'exploitation du charbon thermique. A compter de 2021, ce seuil sera abaissé à 20%, sachant que le groupe Macif a déjà atteint ce seuil de 20% dans son portefeuille dès la fin 2019.**
- **dont la capacité de production d'électricité à base de charbon, ou à défaut la capacité installée, excède 30%. A compter de 2021 ce seuil sera abaissé à 20%.**
- **dont la puissance installée des centrales au charbon dépasse 10 GW. A compter de 2021 ce seuil sera abaissé à 5 GW.**

A travers son engagement fort de sortir du charbon, le groupe Macif renforce encore sa politique d'investissement responsable. De plus, il contribue activement au respect de l'engagement de la COP 21 de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C.

●● *La volonté du groupe Macif est de continuer à agir pour le Climat et donc à sortir du charbon thermique. C'est une nécessité placée au cœur de nos préoccupations et de notre politique d'investissement responsable depuis 2018. Dès 2030, le groupe Macif ne sera plus exposé au charbon thermique et ce, grâce à notre stratégie charbon commune avec OFI Asset Management. Nos efforts portent également sur l'accompagnement et le soutien des entreprises vers la transition énergétique. En tant qu'investisseur responsable, nous veillons à soutenir les entreprises qui œuvrent pour le développement de solutions d'efficacité énergétique et de protection du climat.* ●●

Sabine Castellan Poquet, Directrice des investissements du groupe Macif

Par ailleurs, en tant qu'investisseur responsable et mutualiste engagé, le groupe Macif souhaite encourager les efforts en direction de la transition énergétique. Ainsi, le groupe Macif continuera de soutenir le financement :

- d'émetteurs ayant pris un engagement, validé par l'initiative Science Based Targets, de réduction de leurs émissions de GES compatible avec un scénario 2°C ou inférieur. Dans ce cas, un suivi du respect de ces engagements sera réalisé ;
- des obligations vertes.

Le groupe Macif investit au bénéfice de l'Homme et de son environnement afin de protéger les générations actuelles et futures. Il agit pour concilier le progrès social et économique avec la sauvegarde de l'équilibre naturel et durable de la planète.

* Global Coal Exit List (GCEL) de l'ONG Urgewald



Groupe d'assurances aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5,4 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,2 milliards d'euros en 2018. Plus d'infos sur www.macif.fr

**Contacts
Presse**

Marina Ducros • 06 13 55 57 98 - mducros@macif.fr

Caroline Lemarchand • 06 28 11 56 37 - clemarchand@macif.fr